



La réforme des retraites 2019 de nouveau à l'ordre du jour

 10/11/2021

Dernière actualité :

Lors de sa **prise de parole du 9 novembre 2021**, le président de la République a évoqué la réforme des retraites. Il considère que les conditions pour une reprise de cette réforme ne sont pas encore réunies.

Cependant, il souhaite reprendre ce chantier en 2022, peut-être même avant les élections présidentielles.

Certaines hypothèses sont clairement identifiées :

- Le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans
- La suppression des régimes spéciaux
- Un montant minimum de 1000 € de pension pour toute carrière complète

Emmanuel Macron a également insisté sur le fait qu'il faudra laisser plus de liberté à chacun de choisir de pouvoir travailler plus, plus longtemps ou encore d'aménager sa fin de carrière.

Lors de son allocution du 12 juillet, le président de la République Emmanuel Macron a évoqué la réforme des retraites. Il a indiqué qu'elle devait être maintenue pour supprimer un système actuellement injuste avec ses 42 régimes différents.

Le contexte

La réforme des retraites avait été suspendue en mars 2020 au début de la crise sanitaire de la Covid-19. A la fin de l'année 2019, elle avait enflammé le pays pendant des mois de contestation sociale intense. La perspective de faire revenir à la rentrée un dossier explosif est donc loin de faire l'unanimité en pleine campagne présidentielle.

Le contenu de la future réforme des retraites

La réforme des retraites ne serait pas reprise à l'identique après 1 année d'une crise sanitaire qui a fortement éprouvé les Français, mais plutôt de façon plus souple dans son application. Alors qu'une réforme systémique était envisagée à l'origine, il ne serait plus question dorénavant que d'une réforme paramétrique. Le président de la République a évoqué les pistes suivantes :

- L'âge légal de la retraite aujourd'hui fixé à 62 ans sera repoussé car les Français vivent plus longtemps,
- Toute retraite pour les carrières complètes devra être supérieure à 1 000 euros,
- Les régimes spéciaux devront être supprimés pour les nouveaux entrants.

Le financement du système des retraites

Cette réforme permettrait, entre autres, de redresser les finances publiques. Dans son rapport annuel, le Conseil d'orientation des retraites (COR) indique que la situation du système des retraites semble être légèrement meilleure qu'annoncé en novembre dernier, mais le régime reste cependant largement déficitaire. Rappelons que le système de retraite représente plus de 14 % du PIB français.

Quel calendrier pour la réforme des retraites ?

Le président a assuré que cette réforme ne serait pas lancée tant que les 2 conditions suivantes ne seraient pas réunies :

- L'épidémie de la Covid-19 doit être endiguée,
- La reprise économique doit être présente.

Dès la rentrée, le premier ministre recevra les partenaires sociaux pour mener une concertation sur ce sujet.